

**Maitre Jean-Baptiste DURAND**  
**DDA & ASSOCIES - Avocat au Barreau de Toulon**  
**Le Millénium, 145, place Général de Gaulle**  
**83160 La Valette-du-Var**  
**Tél : 04 94 61 06 49 / Fax : 04 94 23 50 66**  
**contact@dda-avocats.com**

---

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**Sur la commune de LE BEAUSSET (Var) - 50 Rue Portalis, dans un ensemble immobilier en copropriété élevé de 3 étages sur rez-de-chaussée, cadastré section AB numéro 1405 :**

**- Un appartement de type T2 d'une superficie habitable (loi Carrez) de 51,31 m<sup>2</sup>, constituant le lot de copropriété n°2, situé au premier étage, comprenant : un dégagement donnant dans une grande pièce principale avec coin cuisine, une chambre avec placard et une salle d'eau avec WC et placard,**  
**Et les 259/1000ème des parties communes générales,**  
**Et les 329/1000ème des tantièmes spéciaux escaliers.**  
**Cet ensemble immobilier a fait l'objet d'un état descriptif de division, aux termes d'un acte reçu par Maître PORCEL, Notaire à LA SEYNE SUR MER (Var), le 17 avril 2009, dont une expédition a été publiée auprès du 2ème Bureau des hypothèques de TOULON le 6 mai 2009 Vol 2009 P n°4036.**

### **MISE A PRIX :**

**CINQUANTE MILLE EUROS (50.000 €)**

Frais, droits et taxes en sus et, en outre

aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente

**Une visite sera assurée par la SCP PELISSERO**

**MARCER-FIGONI, Huissiers de justice associés à CUERS**

**(Var) Chemin de la Guiguette,**

**le MARDI 31 AOÛT 2021 DE 15H00 à 16H00**

---

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 09 SEPTEMBRE 2021 à 15H00**

**à l'audience du Juge de l'Exécution Immobilier du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (83000) - Palais de Justice de ladite ville - Place Gabriel Péri.**

## LA VENTE EST POURSUIVIE A LA REQUETE DE :

**La SA BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE**, venant aux droits de la **BANQUE POPULAIRE COTE D'AZUR**, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, inscrite au RCS de NICE sous le N°058 801 481, dont le siège social est à NICE 06000 - 457 Promenade des Anglais, prise en la personne de son Directeur Général en exercice, domicilié de droit audit siège en cette qualité, **Ayant pour Avocat Me Jean-Baptiste DURAND**, du Barreau de TOULON, Membre de l'AARPI DDA & Associés.

## OCCUPATION DES LIEUX

Le bien immobilier est loué suivant bail d'habitation avec prise d'effet au 13 décembre 2019 pour une durée de 3 ans.

Il s'agit d'un bail de locaux vides.

Le montant du loyer est de 535 € par mois et le montant des provisions sur charges est de 55 € par mois, soit un total de 590 € payable entre le 1er et le 10 de chaque mois.

## CONDITIONS POUR ENCHERIR

Tout enchérisseur devra remettre préalablement à son Avocat, inscrit au Barreau de TOULON :

- un chèque de Banque à l'ordre de la CARPA, ou une caution bancaire irrévocable, représentant le 1/10ème de la mise à prix, et au minimum de 3.000 € ;
- l'attestation sur l'honneur prévue par l'article R.322-41 - 1 du Code des procédures civiles d'exécution.

Pour tous autres renseignements concernant les conditions de vente de l'immeuble, s'adresser aux Avocats exerçant près le Tribunal Judiciaire de TOULON qui ont seuls qualité pour enchérir.

Pour prendre connaissance du cahier des conditions de vente **n°20/00062**, s'adresser :

- Soit au Greffe du Juge de l'Exécution dudit Tribunal sis à TOULON Place Gabriel Péri, où il est déposé et où il peut être consulté de 09h à 17h30,
- Soit au Cabinet de l'Avocat poursuivant par email à [contact@dda-avocats.com](mailto:contact@dda-avocats.com)

**Me J.B. DURAND, AVOCAT**